



AUVERGNE  
**AUVERCO**

# NEWSLETTER HEBDO

*Veillez à la croissance de votre activité*



## #70

## UN PLAN POUR SOUTENIR LE SECTEUR ÉLECTRONIQUE

Le Gouvernement a présenté le 12 juillet, dans le cadre du plan d'investissement France 2030, sa stratégie pour le développement et l'industrialisation de technologies électroniques. Une enveloppe de plus de 5 milliards d'euros y sera consacrée. Ce plan vise à éviter les tensions d'approvisionnement en composants qui affectent directement les entreprises françaises. Pour cela, le gouvernement vise une augmentation des capacités de production de l'ordre de 90 %, et ce, dès 2026-2027. Il souhaite également encourager l'innovation notamment en mettant en place un dispositif dédié de soutien à destination des acteurs émergents (start-up, PME ou ETI).



# UNE PLATEFORME POUR ÊTRE INFORMÉ PROJETS D'ACHATS PUBLICS

Une nouvelle plateforme existe désormais pour informer les entreprises de l'ensemble des projets d'achats publics, qu'ils concernent des services de l'État, des établissements hospitaliers ou encore des collectivités territoriales : [APPProch](#). Les entreprises peuvent filtrer les projets, par secteur d'activité, par entité publique ou encore par localisation. Une messagerie est mise en place pour échanger de manière directe avec les acheteurs publics. Et les entreprises ont la possibilité de créer des alertes leur permettant d'être notifiées de nouveaux projets, en lien avec leur domaine d'activité.

## LE MINISTÈRE DU TRAVAIL ALERTE SUR LES FRAUDES AU CPF

« Récupérez votre solde CPF en cash ! », « Offrez-vous un ordinateur pour seulement 99 €, payé par le CPF », « Une tablette tactile offerte avec la formation gratuite payée par l'État » ... les arnaques au compte personnel de formation pullulent. Le ministère du Travail a donc souhaité communiquer. Il indique ainsi que vous êtes victime d'une escroquerie si :

- vous êtes inscrit à une formation à votre insu ;
- vous n'arrivez plus à vous connecter sur [moncompteformation.gouv.fr](http://moncompteformation.gouv.fr) ;
- vous avez communiqué vos coordonnées et/ou votre numéro de Sécurité sociale.

En cas d'appel au sujet du CPF, le bon réflexe est de raccrocher. En cas de SMS reçu, ne cliquez pas sur les liens. Vous pouvez directement transférer les messages au 33700, la plateforme de lutte contre les spams et sms. Si vous avez été inscrit contre votre volonté à une offre de formation, connectez-vous à votre compte et d'annuler l'inscription. Il existe un délai de onze jours pour annuler celle-ci et récupérer vos droits. Si vous n'arrivez plus à vous connecter, pensez avoir été piraté et en cas de suspicion de fraude, effectuez un signalement le plus rapidement possible via [ce formulaire](#) et retournez-le à l'adresse suivante : [dfp\\_mcf\\_gestion\\_signalement@caissedesdepots.fr](mailto:dfp_mcf_gestion_signalement@caissedesdepots.fr).





## AVEZ-VOUS VU CETTE INFO?

La notification des taux modulés d'assurance chômage, en application du dispositif dit de « bonus-malus » s'appliquera dès septembre. Pour cette première mise en œuvre en 2022, cette notification sera réalisée entre le 1er et le 5 septembre s'agissant des taux applicables à l'ensemble des salariés, y compris s'agissant des salariés affiliés à une caisse de congés payés. Ces taux seront à utiliser pour le calcul des cotisations dues au titre des périodes d'activité courant à compter du 1er septembre 2022.



**À BIENTÔT  
POUR UNE PROCHAINE NEWSLETTER !**